



Garde alternée -semaines paires/impaires

Par **claudinev**, le **05/11/2009** à **18:57**

Bonjour,

Je suis divorcée et mes mes enfants sont en garde alternée pour une semaine chacun. Pourriez vous me dire, svp, qu'elle semaine je dois avoir mes enfants d'après la phrase suivante :

Une semaine sur deux, le changement s'effectuant le vendredi soir, les semaines paires chez le père et les semaines impaires chez la mère.

Je connais le système de numérotation des semaines dans un calendrier mais pour le numéro de semaine , faut-il se baser sur le vendredi (jour d'échange) ou le lundi, légalement premier jour de la semaine.

Merci de votre réponse.

Salutations.

Par **jeetendra**, le **06/11/2009** à **10:11**

[fluo]CIDFF des Hauts-de-Seine [fluo]

Préfecture

177, avenue Joliot Curie

92000 NANTERRE

Téléphone : 01 40 97 22 92 ou 22 94

Bonjour, contactez l'Association cidff de Nanterre, ils tiennent des permanences juridiques et

vous expliqueront l'application pratique du jugement de résidence alternée rendu par le jaf,
bonne journée à vous.

Par **ana**, le **28/07/2012** à **18:47**

Bonjour,
J'ai le même problème que vous, pouvez-vous me dire ce qu'il en est?